

CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 7015, BOULEVARD GOUIN - LOT 5 831 671 - DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra **le mardi 6 juillet 2021**, la demande de dérogation mineure concernant le **7015, boulevard Gouin Est – sur le lot numéro 5 831 671, District de Rivière-des-Prairies.**

QUE conformément au décret numéro 102-2021 en date du 5 février 2021, la demande de dérogation mineure sera soumise à une procédure de consultation écrite **de quinze (15) jours à compter de la publication du présent avis.**

QUE l'objet de cette demande de dérogation mineure vise l'immeuble situé au **7015, boulevard Gouin Est – lot 5 831 671, District de Rivière-des-Prairies.**, tel qu'identifié au plan ci-contre, afin de permettre les travaux visant l'agrandissement de certains logements à même l'espace des balcons centraux existants malgré que ces transformations seront en porte-à-faux sur 1,56 mètre par rapport à la fondation plutôt qu'à un maximum de 0,75 mètre par rapport à la fondation tel que prescrit par le tableau de l'article 115 du Règlement de zonage (RCA09-Z01, tel que modifié).



QUE toutes les personnes intéressées, peuvent participer à une procédure de consultation écrite en se rendant sur le site Web de l'arrondissement montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles, **dès le mardi 8 juin 2021** pour prendre connaissance du projet de dérogation mineure et du plan ci-contre. Ils pourront également par la suite, s'ils en manifestent le désir, transmettre leurs questions et/ou commentaires soit par courriel à l'adresse suivante : normand.labbe@montreal.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

Consultation publique écrite
Demande de dérogation mineure -
7015, boulevard Gouin Est – lot 5 831 671
À l'attention de Monsieur Normand Labbé
12090, Rue Notre Dame-Est
Montréal (Québec), H1B 2Z1

QUE les questions et/ou commentaires des citoyens doivent être reçus (par courriel ou par la poste) **au plus tard le mercredi 23 juin 2021 à minuit, heure de l'Est.**

Fait à Montréal, le 8 juin 2021

La secrétaire d'arrondissement substitut
Julie Boisvert

Cet avis peut aussi être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles